

Pour une première demande d'aménagements



1

Me connecter à **OASIS** (oasis.univ-lyon1.fr), la nouvelle plateforme de la Mission Handicap (MH), avec mes identifiants Lyon 1, et **renseigner les informations demandées**,

2

En parallèle, **demander un rendez-vous avec le Service de Santé Etudiante (SSE)** par mail :

sse.amenagements@univ-lyon1.fr, **en joignant mon dossier médical au format pdf** (bilans médicaux et paramédicaux, comptes-rendus d'hospitalisation, PAP etc.).

Une attestation de présence au SSE pourra vous être remise.

Si ce rendez-vous n'est pas honoré, compte tenu de l'affluence des demandes nous ne garantissons pas le délai du report.

3

Le SSE donne un avis médical et le transmet à la MH via la plateforme **OASIS**,

4

La MH étudie ma demande et émet une Décision d'aménagements. Celle-ci m'est transmise ainsi qu'à ma scolarité par mail (sur l'e-mail étudiant uniquement).

Un doute, une question ? La Mission Handicap est à votre écoute :
04 72 44 85 99 - mh.accompagnement@univ-lyon1.fr



Service de
Santé Etudiante